

PROJET EUROPEEN « COMMUTE »

Toulouse Métropole est le chef du **projet européen de mobilité** appelé « COMMUTE ». Ce projet a été lauréat dans le cadre du programme « Urban Innovative Actions » (UIA) de la Commission européenne et, à ce titre, a reçu une subvention européenne à hauteur de 80% du coût total (5,2M€ dont 4,1M€ de subvention européenne) pour une durée de 3 ans (fin 2017 à janvier 2021).

Partenaires de COMMUTE:

Toulouse Métropole est le pilote et coordinateur. 8 partenaires publics et privés ont travaillé à ses côtés : Tisséo Collectivités, Airbus, Aéroport Toulouse-Blagnac, ATR, SAFRAN, Club d'entreprises Réussir, Sopra Steria et l'Afnor.

Périmètre de COMMUTE :

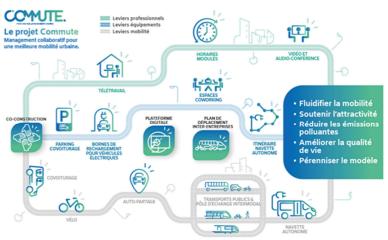
L'expérimentation COMMUTE s'est réalisée dans la zone aéronautique aéroportuaire toulousaine.

L'ambition de COMMUTE a été de transformer la demande de mobilité et de mettre en œuvre une action commune permettant d'agir sur des secteurs définis et partagés et de déployer efficacement des leviers mutualisés :

L'attractivité génère du trafic sur l'agglomération toulousaine : + 15 000 nouveaux arrivants par an / + 500 000 déplacements par jour en projection sur 2025 / la voiture, principal mode de déplacement de la zone aéroportuaire/aéronautique (83% de voiture dont 71% autosolistes).







Les enjeux : Expérimenter un modèle de gouvernance public -privé pour

- → Concilier attractivité du territoire et mobilité urbaine ;
- → Favoriser les modes de déplacements alternatifs à la voiture solo pour les trajets domicile-travail
- → Optimiser les déplacements professionnels par de nouveaux modes de travail ;
- → Minimiser les incidences écologiques et améliorer le cadre de vie des salariés et des habitants ;
- → Sensibiliser les managers aux enjeux des plans de mobilité inter-entreprises.
- → Convaincre par l'exemple et l'accompagnement les salariés à changer de mode.

COMMUTE en quelques mots

Une expérience réussie de gouvernance collaborative public-privé des mobilités.

Partant du principe que l'efficacité en matière de réduction de la congestion urbaine et de l'impact sur l'environnement sur un territoire ne peut être effective en l'absence d'amélioration à court terme des infrastructures, sans une implication simultanée, coordonnée et cohérente de l'ensemble des parties prenantes, COMMUTE vise donc à évaluer l'intérêt d'une nouvelle forme de gouvernance collaborative public-privé des mobilités sur la zone aéronautique et aéroportuaire de Toulouse-Blagnac, engageant les employeurs et les autorités compétentes.

Cette zone d'expérimentation a été choisie pour être particulièrement représentative de la problématique à traiter : forte congestion urbaine et utilisation massive de la voiture individuelle.

Pour atteindre ces objectifs de décongestion, cette gouvernance collaborative s'appuie sur plusieurs leviers incontournables :

- **Une organisation** facilitant les échanges avec les différentes parties prenantes dans un cadre formalisé et permettant de co-construire avec tous une vision partagée de la mobilité sur la zone.
- Des solutions alternatives à la voiture individuelle, dont certaines testées dans le cadre de ce projet : le covoiturage, le vélo, télétravail, tiers-lieux... et l'identification des freins à leur déploiement (besoins d'aménagement spécifiques... comme les aires et stationnement de covoiturage, aménagement et équipements cyclables...)
- Des méthodes et des outils, comme le Plan de Mobilité Inter-Employeurs, une plateforme digitale de partage des données de mobilité sur la zone favorisant la prise de décisions, mais également une communication engageante indispensable à la conversion des employés à des nouvelles pratiques de mobilités décarbonées.

Le résultat du déploiement sur 3 ans de COMMUTE est éloquent : une diminution de la voiture individuelle de 9 points, une augmentation significative du covoiturage (plus d'un million de kilomètres évités), des modes actifs conduisant à une réduction des émissions sur la zone et un véritable intérêt socio-économique démontré. Résumé dans un référentiel normatif traduisant l'approche développée, COMMUTE pourrait rapidement devenir le référentiel à répliquer sur d'autres territoires tant au niveau national qu'européen.

1. Evaluation et bilan final

Le succès majeur de COMMUTE a été de mettre en place un modèle de management collaboratif public et privé de la mobilité. Ce dispositif collectif de travail a permis de partager l'analyse de l'organisation urbaine et des mobilités sur la zone économique aéroportuaire et aéronautique toulousaine. Les acteurs économiques et les collectivités publiques ont pu expérimenter la mise en œuvre d'un plan d'actions qui répond aux enjeux des déplacements quotidiens domicile-travail.

Résultats (estimations) à la fin du projet en décembre 2020.

Ces résultats ont été impactés par la crise Covid 19 :

- Recul de l'utilisation de la « voiture individuelle », dont l'usage est passé de 70% à 61% (en 2019 avant COVID de 75% à 70%)
- Progression significative dans l'usage du vélo, dont l'usage est passé de 10% à 20% (en 2019 avant Covid de 5% à 10%)
- Augmentation du télétravail : Le nombre de télétravailleurs réguliers est passé de 6% à 55% (en 2019 avant Covid 6% notamment pour ATR, ATB et SAFRAN)
- Progression du covoiturage comme mode « occasionnel », passant de 8% à 12% (en 2019 avant Covid 4%)
- 15% des collaborateurs des entreprises COMMUTE utilisent l'application Karos (en 2019 avant Covid 10%)
- Impact estimé du recul de la voiture à l'échelle des 5 entreprises COMMUTE:
 - 90 000 km de voiture et 17 tonnes de Gaz à Effets de Serre évités par jour (en 2019 avant Covid : 53 000 KM évités et 10 tonnes de Gaz à Effets de Serre évités par jour)
 - Un gain estimé de 12 kg COV, 52 kg de NOX, 3 kg de particules chaque jour (en 2019 avant Covid : 7 kg COV, 30 kg de NOX, 2 kg de particules chaque jour)

Une évolution significative des comportements est à noter avec un vrai recul de la « voiture individuelle » pour les trajets entre le domicile et le travail à l'échelle des 5 entreprises COMMUTE

- Un véritable essor du vélo pour aller travailler, observé pour toutes les entreprises COMMUTE
- Malgré la crise sanitaire, la part modale du covoiturage comme mode de déplacement « quotidien » est restée stable. Il prend de l'ampleur comme mode « occasionnel ».
- Le succès de l'expérimentation Karos et de l'aire de covoiturage de Pibrac laisse présager un fort potentiel pour le développement de cette pratique dans les années à venir.
- Un léger recul de l'usage des transports en commun, mode de déplacements directement impacté par la crise sanitaire
- Le télétravail a fortement progressé au sein des entreprises, avec une évolution des outils de travail à distance et de leur usage, accéléré par la crise sanitaire.

Les efforts engagés se poursuivront au-delà des 3 ans d'expérience :

COMMUTE s'est terminé le 31 janvier 2021, mais Tisséo Collectivités (en lien avec les partenaires) poursuivra un grand nombre d'actions au-delà de cette date :

- La mise en œuvre du plan d'actions du plan de mobilité inter-employeurs. Le pilotage sera assuré par le Club Entreprises Réussir, avec un accompagnement méthodologique du service de conseil en mobilité entreprise de Tisséo Collectivités, sans engagement financier mais avec la mise à disposition d'outils d'analyse territoriale, d'enquête mobilité et de communication.

 Une convention de partenariat sera inscrite à l'ordre du jour d'un prochain comité syndical.
- Le service de covoiturage Karos se poursuit jusqu'en décembre 2021.

En parallèle, Tisséo Collectivités et Tisséo Voyageurs étudieront les modalités de transfert du service Covoitéo (plateforme et spots covoiturage) avec un objectif de massification de l'usage du service Covoitéo en complémentarité de l'offre Transport en Commun.

- Les services vélos lancés par COMMUTE seront poursuivis puisqu'ils sont mis en œuvre dans le cadre de marchés publics. Les trois services « atelier », « vélo-école » et « location » prendront fin en octobre 2022. L'expérimentation de l'application digitale prendra fin en mai 2021. Ces services s'inscrivent dans la déclinaison du plan d'actions du schéma directeur cyclable d'agglomération et préfigurent l'évolution des services vélos portés par Tisséo Collectivités en sa qualité d'autorité organisatrice de la mobilité.
- La poursuite dans le cadre d'un marché expérimental d'innovation de l'usage de la plateforme digitale de mobilité, sur d'autres territoires de l'agglomération en accompagnement de plusieurs démarches de plan de mobilité inter-employeurs.
 Au-delà, un appel d'offres sera lancé pour disposer de façon pérenne de ce type d'outil, s'il s'avère utile pour la mission de conseil en mobilité entreprise.
- L'usage du terme COMMUTEO pour nommer l'outil « plateforme extranet PME » adressé aux entreprises en démarche de plan de mobilité employeurs et informant de l'ensemble des prestations et services de conseil en mobilité portés par Tisséo Collectivités.

Cartographie des signataires

Comment COMMUTE a été mis en œuvre ?

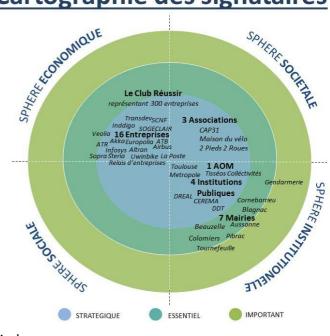
1. Le Comité Local de la Mobilité Urbaine COMMUTE (CLMU) :

Instance créée par COMMUTE réunissant les 9 partenaires ainsi que les parties prenantes de la zone aéroportuaire publiques et privées dont l'adhésion a été formalisée par la signature de la « Charte COMMUTE ».

Trois Comités locaux ont eu lieu (2 en 2019 et 1 en 2020) avec pour objectifs :

- de co-construire avec les parties prenantes une vision commune de la mobilité urbaine à l'échelle de la zone aéroportuaire, grâce à la mise en place d'ateliers de travail collaboratifs sur le covoiturage, sur le vélo et sur la marche à pied

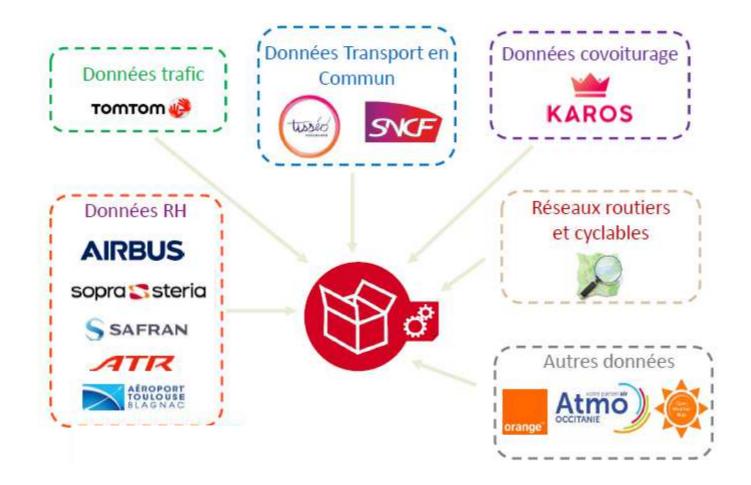
- et de participer à l'élaboration d'un schéma directeur de la mobilité de la zone.



2. La Plateforme digitale COMMUTE:

Un outil d'aide à la décision collaborative qui permet de

- Manager les mobilités domicile-travail avec un co-engagement de Toulouse Métropole, Tisséo Collectivités et les entreprises partenaires sur des leviers économiques, sociaux et environnementaux.
- Comprendre les besoins en mobilité des employés pour un site, une entreprise, une zone territoriale.
- Analyser des performances de mobilité en fonction de la localisation et du temps (heure des traiets).
- Évaluer du potentiel des actions pour aider à la décision et cibler les actions de communication engageante.
- Analyser le potentiel des infrastructures et identifier les investissements les plus efficients.
- Analyser de façon plus large les flux de mobilités entre les zones d'activité en s'appuyant sur les données opérateur télécoms anonymisées.
- Évaluer l'impact des actions de la zone si elles sont répliquées à l'échelle d'autres zones via des simulations globales externes (ex: augmentation part modale du vélo).



3. Le Plan de Mobilité Inter-Entreprises COMMUTE (PMIE)

Sous le pilotage de Tisséo Collectivités et le Club d'entreprises Réussir, 5 entreprises partenaires de COMMUTE (Airbus, ATR, Aéroport Toulouse Blagnac Sopra Steria et Safran) ont conçu et mis en œuvre une démarche de plan de mobilité commun et partagé qui a débouchée sur un programme d'actions concret :

2. Mise en place d'un service de court-covoiturage domicile-travail avec l'opérateur Karos :

Une expérience de massification d'un service de covoiturage efficace et concluante avec une évolution significative de l'usage de ce mode. Bilan : 4700 salariés inscrits, 135 000 covoiturages réalisés, un trajet moyen de 23 Km, 1 million de kilomètres évités, 140 tonnes de CO_{2} , 330 kilos de Nox, 30 kilos de PM $_{2.5}$.

77 00 km est la taille du réseau KAROS COMMUTE.

3. Mise en place de services vélo dans la zone aéroportuaire :

Une offre de services vélos pensée par les entreprises, portée par les collectivités, utilisée par les salariés : les clés de réussite d'une politique globale vélo. Les services proposés : ateliers itinérants, Vélo école et remise en selle, location personnalisée et outil digital (Uwinbike) qui permettent une analyse des déplacements domicile-travail à vélo, la création de challenges inter-entreprises et propose la « Preuve de pédalage ».

4. Expérimentation sur la pratique de la marche à pied :

Ateliers sur le lien entre les transports en Commun et les derniers kilomètres. Définition de deux circuits de signalétique directionnelle au sol : zone St Martin/Ramassiers et zone aéroport.

5. Actions d'animation/Sensibilisation :

Une sensibilisation nécessaire auprès des salariés, basée sur un plan d'actions progressif et incitatif, pour accentuer le report modal. Changer sa mobilité, on a tous à y gagner !

- 10 workshops collaboratifs: covoiturage, co-construction de nudges, plan d'actions PMIE...
- Outils de communication : guide du covoiturage + une campagne de communication engageante + des vidéos en motion design
- 1 événementiel : challenge covoiturage inter-entreprises organisé par KAROS.
- Des animations : stands en entreprises animés par des conseillers en mobilité.





4. Infrastructures et Equipements COMMUTE

Dans le cadre du projet, des travaux d'infrastructure et des aménagements ont été réalisés :









LES ENTREPRISES PARTENAIRES

Aéroport Toulouse Blagnac, Airbus, ATR, Safran, Sopra Stéria, Club d'entreprises Réussir

LES INFRASTRUCTURES CRÉÉES PAR COMMUTE

VÉLO

- **ீ**⊝ Pistes cyclables
- 1 Pibrac chemin de l'Ancienne Tuilerie (900 m)
- 2 Toulouse chemin Laporte (300 m)

Le totem enregistre les passages quotidiens et annuels. Ces chiffres serviront à réaliser des statistiques.

- 3 Blagnac avenue Pierre-Georges-Latécoère
- Colomiers chemin de Chèvrefeuille
- 5 Cornebarrieu route de Toulouse
- 6 Toulouse giratoire de la Crabe, site Saint-Martin
- Plateau traversant cyclable
- 🕜 Toulouse giratoire de la Crabe, site Saint-Martin
- Accès vélo pour l'entreprise Safran
 Blagnac rue Blériot

COVOITURAGE

- P Parking
- 1 Blagnac Aéroport Toulouse Blagnac (8 places)
- Pibrac Sortie n°7 RN124 (25 places)
- Bornes de recharges électriques
 Pibrac 2 bornes sur le parking
- Spots de covoiturage

Un spot est une zone de pose/dépose des passagers installée à proximité d'une station de transport en commun.

- 4 Blagnac rue Joseph-Strauss
- 5 Colomiers route de la Salvetat
- 6 Colomiers avenue Yves-Brunaud
- Colomiers route de Cornebarrieu
- 8 Cornebarrieu route de Toulouse
- Pibrac impasse de la Gare
- Pibrac sortie n°7 RN124
- 11 Toulouse giratoire de la Crabe